

---

## Identification bucco-dentaire et Guerre de 14-18

---

Éric DUSSOURT

Docteur en chirurgie dentaire, DU d'Identification en odontologie médico-légale, de Criminalistique et de Réparation juridique des dommages corporels (option odontologie).  
Secrétaire-adjoint de la Société française d'histoire de l'art dentaire

Correspondance :

6, Place des Pénitents  
78250 Meulan  
(cousin\_dussour@yahoo.fr)

---

### Résumé

Dès la fin de la guerre de 14-18, différents moyens sont mis en œuvre pour tenter d'identifier les soldats disparus ou amnésiques. Avis de recherches, comparaison des schémas dentaires réalisés à partir des fiches de soins des praticiens avec les odontogrammes post-mortem relevés sur les restes des soldats non identifiés sont utilisés dès 1919. L'identification 77 ans après sa disparition d'un écrivain célèbre mort dès le début de la Grande Guerre est confirmée par des éléments bucco-dentaires.

**Mots-clefs** : avis de recherches, identification, comparaison, odontogramme, disparus, soins dentaires, Première Guerre mondiale

---

### Abstract

#### Bucco-dental identification and 14-18 war

From the end of the first world war, several means were carried out to identify the missing and amnesic soldiers. Starting from 1919, wanted notice and dental diagram comparison between dental care record made by the dental surgeon and post mortem odontogram taken on the remains of the unidentified soldiers were used. The identification of a famous writer 77 years after his death during the first days of war was confirmed by dental elements.

**Keywords** : wanted notice, identification, comparison, odontogram (tooth diagram), missing soldier, dental care, WWI

---

### Introduction

La guerre de 14-18 a fait environ 1 350 000 morts dans les troupes françaises, soit près de 900 morts par jour pendant 1556 jours, d'août 1914 à novembre 1918. Parmi ces morts, certains resteront à jamais non identifiés, leur nombre n'est pas précis. Les chiffres les plus divers sont cités, entre 100 000 et 600 000 disparus. On peut quand même estimer que le chiffre le plus proche de la vérité est celui qu'avance le député Louis Marin à partir des fichiers établis en juin 1919. Le nombre des disparus est évalué à 260 600, hommes de troupe et officiers confondus. À la fin de la Première Guerre mondiale, les proches des disparus tenteront sans relâche de retrouver puis d'identifier les corps des soldats recherchés. Il y a encore de nos jours dans les cimetières français des tombes de soldats inconnus qui le resteront probablement à jamais. Quels sont, au lendemain de la Grande Guerre, les moyens mis en œuvre pour tenter d'identifier les corps des soldats français sans identité ?

### Avis de recherches

La question des disparus posa de tels problèmes dans l'immédiat après-guerre, que différents moyens (anthropométrie, albums photographiques, identification bucco-dentaire) furent mis en œuvre pour identifier les corps dépourvus d'identité et les soldats amnésiques. Ceci, afin d'essayer de résoudre les problèmes moraux,

affectifs, matrimoniaux et successoraux qui se posaient alors aux familles. Dans sa thèse Jean Morisot, (Lyon 1923 observation XVI), rapporte que *la guerre terminée, le ministère des Pensions fit afficher dans les églises et mairies de France des tableaux indiquant les objets trouvés sur les corps des soldats français, non encore identifiés, et permettant de donner une indication sur leur état civil.*

République Française

#### Ministère des Pensions

*Tableau par secteur d'état civil des objets recueillis sur le corps des militaires qui n'ont pu être identifiés jusqu'à ce jour et qui reposent dans des tombes individuelles exactement repérées, tableau dressé par le Ministère des Pensions avec la collaboration de l'Œuvre, les Nouvelles du Soldat, 10 rue Laffitte à Paris, qui recrute des délégués officiellement agréés, pour représenter les familles aux opérations du service d'état civil et des sépultures militaires.*

*Les familles qui croiraient reconnaître les objets indiqués comme ayant appartenu à l'un des leurs, peuvent aller les voir au bureau de l'État civil du secteur où ils sont actuellement déposés. Si les objets sont définitivement reconnus par elles, l'identification du décédé en résultera et les ayants droit pourront demander et obtenir la restitution gratuite du corps.*

Parmi ces objets étaient notées en premier lieu les pièces prothétiques dont la reconnaissance pouvait facilement être faite, soit par le dentiste qui les avait fabriquées, soit par la famille du disparu, munie de la fiche et des renseignements précis fournis par le praticien [6].

Sur ces avis étaient précisées la localisation exacte de l'endroit où le corps avait été découvert et une description des caractéristiques de la pièce prothétique découverte :

- Prothèse maxillaire ou mandibulaire,
- Nombre et type de dents (dents ivoire, dents gutta)
- Type de matériau employé pour la base (or, caoutchouc)
- Type et métal des crochets (or en général)

Enfin, sont mentionnés les objets personnels retrouvés avec le corps (médaille religieuse, montre) ainsi que d'éventuelles indications de grade ou de régiment.

#### Exemples :

|   |   |
|---|---|
| Endroit où la tombe a été trouvée   | Désignation des objets trouvés  |
| <b>Bureau de l'État civil militaire de Vitry-le-François (Marne)</b>                  |   |
| Courdemanges, lieu dit le Bignouval, Chemin Chatelraould, à Sompuis                   | Appareil dentaire, mâchoire supérieure, 8 dents, crochets double à 2 dents. Médaille de Lourdes.                              |
| <b>Bureau de l'État civil militaire de Baccarat</b>                                   |   |
| T.C. à 1kil 500 au S-E de Bréménil, dans la forêt des Ellieux                         | 1 appareil mâch. sup., 10 dents, dont 4 incisives, 2 canines, 4 molaires, 1 app. mâch. inf. de 5 molaires. Adjudant 158e R.I. |
| <b>Bureau de l'État civil militaire de Soissons</b>                                   |   |
| Plessier-Huleu, à 300m. S. de la Ferme de Martimpré, à proximité de la route de Billy | 1 dentier de 6 dents ivoire et de 3 dents en gutta à la mâchoire sup. et 2 dents ivoire et 4 dents gutta à la mâch. inf.      |

Comme on peut le voir les avis de recherches ne concernent que les pièces prothétiques et pas du tout l'état de la denture, ce qui limite donc la recherche aux seuls porteurs de prothèse. Ceux-ci étaient déjà à l'époque d'un niveau socioculturel au-dessus de la moyenne. Une étude faite sur l'indice CAO d'une population rurale de soldats du Gers tués au début de la guerre montre un taux d'appareillage autour de 5%, (étude non statistiquement significative : échantillon limité en nombre, un seul type de population) [3]. Les éléments prothétiques signalés sont divers et variés. Ont-ils permis quelques identifications, c'est possible. Mais, comme toujours, ce sont les comparaisons qui sont probantes : ont-elles été réalisables ? Les praticiens de l'époque tenaient sans doute des fichiers (cf. Davenport, Bazar de la Charité 1897). Mais le faisaient-ils tous ? Compte tenu de la multitude des corps à identifier, du faible taux d'appareillage (entre 5 et 10%) et de la difficulté à réunir les documents *ante-mortem*, on peut supposer que le nombre d'identifications réalisées grâce à ces avis de recherche a dû être faible. Même s'il est en progression récente (17%), le taux de retour des avis de recherche est resté longtemps très faible (autour de 2%), on peut supposer qu'il ne devait pas être meilleur en

1919.

### Identification comparative par le praticien

Deux « grands anciens » ont rapporté leurs expériences personnelles en identification comparative. Tout d'abord, **Henri Lentulo** relate dans un article paru dans l'*Odontologie* du 28 novembre 1921 comment il a réalisé l'identification d'un officier tué au début de la guerre. Le schéma dentaire de la personne cherchée fut reconstitué par le praticien traitant à l'aide de la fiche de soins. Ce schéma dentaire fut comparé avec les bouches de 83 squelettes exhumés à la fin de la guerre. 80 squelettes ne présentaient aucun soin, ils furent écartés. Il restait 3 corps dont les bouches présentaient des soins dentaires. Le premier corps examiné fut le bon. Les éléments du schéma et ceux relevés en bouche correspondaient point par point (type de travaux : aurification, émaux, localisation en bouche). Le corps était identifié. Henri Lentulo concluait son article par ces mots : *Il ne nous semble pas nécessaire d'insister davantage sur la justesse absolue d'un procédé qui a fait ses preuves depuis longtemps et qui est appelé à être employé souvent, maintenant qu'il est procédé à des exhumations fréquentes des morts de la Grande Guerre dont la reconnaissance est souvent entourée de grandes difficultés* [5].

Un autre ardent défenseur de l'identification bucco-dentaire, **Henri Bonnafoux**, promoteur de la carte d'identité dentaire dans les années 60, rapporte, dans l'avant-propos de son ouvrage, *La méthode d'identification par le schéma dentaire* (1960) comment la pertinence de l'identification lui avait été confirmée sur un champ de bataille en août 1918. Il identifia alors par le plus grand des hasards son cousin Louis Allais, qu'il avait précédemment soigné, par la reconnaissance des travaux qu'il avait réalisés [2].

On le voit dès la fin de la guerre de 14-18, les outils majeurs de l'identification bucco-dentaire sont en place. On peut cependant regretter qu'ils n'aient pas été davantage exploités dans les années qui suivirent. Enfin, voici à titre anecdotique, un événement qui s'est produit 77 ans après la fin de la guerre.

### Aspect bucco dentaire de l'identification d'Alain-Fournier

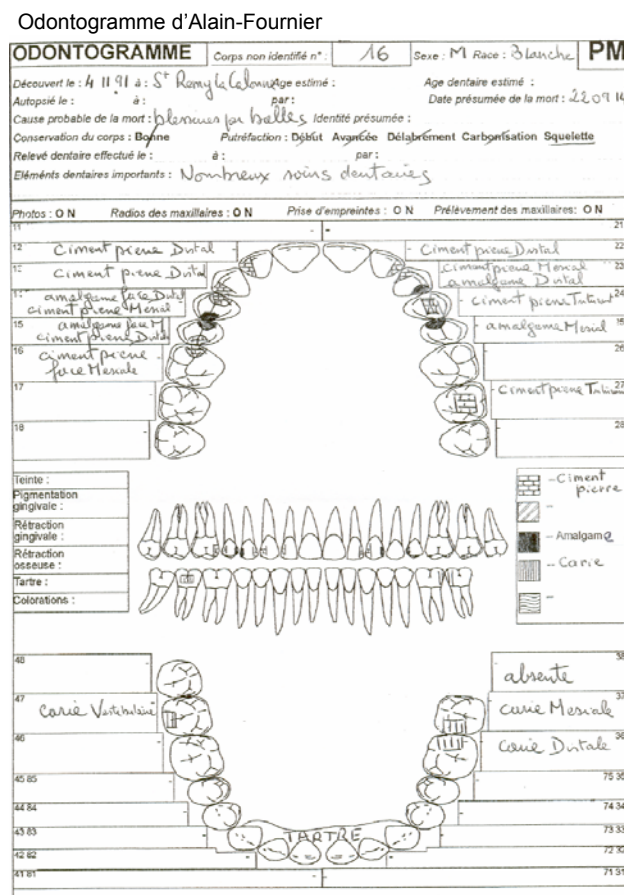
Le 22 septembre 1914 disparaissait sur les Hauts de Meuse le lieutenant Alain-Fournier (de son vrai nom Henri Alban Fournier) avec un détachement d'une vingtaine de soldats et d'officiers du 288e RI. Pendant 77 ans, leur disparition restera un mystère. Les recherches entreprises dès la fin de la guerre, abandonnées puis reprises, permettront de découvrir en novembre 1991 à proximité de Saint-Rémy-la-Calonne (Tranchée de Calonne) une fosse commune contenant les squelettes de 21 soldats et officiers morts au début de la guerre (lambeau de tissu garance). L'identification des soldats fut réalisée grâce à leur plaque d'identité en plus ou moins bon état, par la comparaison des tailles mesurées lors du recrutement avec les tailles estimées des squelettes, enfin avec différentes pièces d'uniforme : n° du régiment 288,

etc. L'identification des officiers fut réalisée grâce au n° du régiment, à leurs galons, une alliance gravée et par la comparaison des tailles mesurées et des tailles estimées des squelettes.

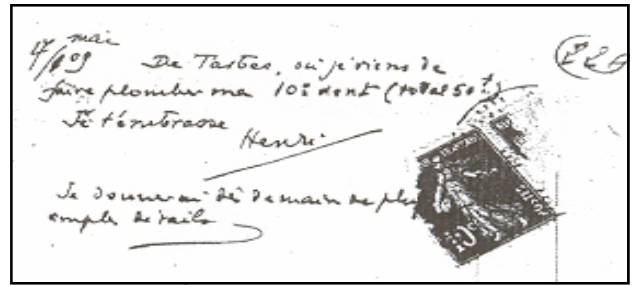
Les éléments d'identification d'Alain-Fournier ont été :

- Galons de lieutenant cousus sur du tissu gris fer bleuté sur les avant-bras.
- Galons d'épaulette.
- Numéro de régiment 288 en laiton doré agrafé sur une patte de collet rouge garance.
- Comparaison entre la stature calculée selon la méthode de Fully-Pineau (1,71 m) et la taille mentionnée sur les documents militaires du lieutenant Fournier (1,69 m).

L'état bucco-dentaire d'Alain-Fournier apporte un élément supplémentaire. On relève sur son odontogramme *post-mortem* 13 dents cariées dont 10 soignées [1]. La denture du sujet comporte un nombre important de caries dont la plupart ont été soignées. Le maxillaire supérieur présente 13 caries traitées pour un total de 10 dents soignées. Elles ont été soignées soit par amalgame (4 dents), soit par obturation au ciment pierre (9 dents). (Fig. 1)



Ces éléments peuvent être mis en relation avec des courriers qu'Alain-Fournier adressa à sa sœur Isabelle : *de Tarbes où je viens de faire plomber ma dixième dent (total 50 F)* (17 mai 1909). *Mais c'est Bouconne qui m'a ruiné pour longtemps, avec le dentiste* (14 août 1909). Ces courriers ne constituent bien évidemment pas des preuves mais un élément supplémentaire participant à l'identification [4].(Fig. 2)



## Conclusion

On a pu le voir à travers ces différents exemples, l'utilisation des techniques d'identification bucco dentaire était d'actualité dès la fin de la Première Guerre mondiale. Les fondations de l'odontologie médico-légale « moderne » étaient déjà posées en 1919 : avis de recherches, identification comparative, reconstitution du schéma dentaire à l'aide de documents *ante-mortem*. En dehors de l'identification anecdotique de personnage connu ou d'un milieu socioculturel élevé donc, ayant été soigné (cf. l'officier identifié par H. Lentulo), les identifications bucco-dentaires ont dû être rares. La quantité de corps à identifier et la quasi-absence de document *ante-mortem* n'ont pas facilité la tâche des identificateurs. Les soldats, essentiellement d'origine rurale, étaient peu ou rarement soignés, tant d'un point de vue dentaire que d'un point de vue général (fractures consolidées spontanément entraînant de considérables boiteries, par exemple). Dans l'étude de l'indice CAO des 18 soldats Gersois retrouvés en même temps qu'Alain Fournier, on ne trouve qu'une seule bouche soignée avec la pose d'une prothèse amovible en vulcanite (chez un maquignon) [1] [4]. Contrairement au reste de la médecine et de la chirurgie, les répercussions de la guerre 14-18 dans le domaine de l'odontologie médico-légale seront donc restées relativement limitées.

## Bibliographie

1. ADAM Frédérique. « La sépulture collective de St Rémy-la-Calonne », « Quart en réserve » *Meuse* novembre 1991.
2. BONNAFOUX Henri. *La méthode d'identification par le schéma dentaire*. Imprimerie Daroux, Ajaccio 1960.
3. DUSSOURT Éric. « Étude de l'indice CAO d'une population rurale du Gers en 1914 ». *CDF* novembre 1999, n° 960.
4. DUSSOURT Éric. « Les disparus de la guerre 14-18, à propos de l'identification de l'un d'entre eux : Alain Fournier ». Mémoire pour le Diplôme Universitaire d'identification en odontologie médico-légale, Université Nancy I, 1998.
5. LENTULO Henri. « Identification des cadavres par la fiche dentaire ». *L'Odontologie*, 1921, 28 novembre.
6. MORIZOT Jean. « L'identification par les dents ». Thèse Lyon 1923 observation XVI.
7. TILOTTA-YASUKAWA Françoise, GEORGET Charles, COLLET Guy, BROUSSEAU Philippe. « Efficacité des avis de recherche, CNO/AFIO ». *Revue de Droit médical et d'Identification appliquée à l'odontologie*. juin 2005, AFIO.